République Française

Département de l'Allier

Commune de Saint-Ennemond

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 JUIN 2021

Le mardi 8 juin 2021, le conseil municipal de la commune de Saint-Ennemond, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Lydie Pérot-Clavel, maire, en séance ordinaire.

Etaient présents : Nicolas Chenuet, Jean-François Désiré, Aurore Delost, Luc de Dreuille, Adam Giraud, Cédric Henriot, Anthony Jacquelin, Franck Morizot, Aurore Tabaran, David Vallet, , Sylvie Véniat, Alexandre Varignier, Richard Lafort,

Nicolas Chenuet a été désigné comme secrétaire de séance

Suite à une plainte déposée au nom de la commune pour des faits délictueux, le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le jugement porté par le tribunal correctionnel de Moulins le 5 mai 2021.

1 - Approbation du compte rendu du conseil de 23et 29 mars 2021

Les procès-verbaux étaient joints à la convocation pour que les conseillers puissent les lire avant la réunion.

Aucune remarque n'est formulée. Les procès-verbaux des 23 et 29 mars sont approuvés à l'unanimité.

2- Enquête Publique Délibération 2021/19

Par délibération 2021-11.02-**018** en date du 23 mars 2021, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de "3 chênes aux Seguins" pour la partie située au Nord du RD 29 en vue de sa cession aux acquéreurs de la maison des Seguins appartenant àlaCommune.

L'enquête publique s'est déroulée du 19 avril au 3 mai 2021

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, il vous est proposé :

- de désaffecter la portion au nord du RD 29 du chemin rural des 3 chênes aux Seguins en vue de sa cession ;

- de vendre en même temps que la maison "Thause" la partie du chemin qui longe la propriété, de réunir la seconde section à la parcelle appartenant à la Commune et affermée à M. Venuat et de céder la 3ème section à M.Gillier si il en est d'accord

- d'autoriser Mme le Maire ou le premier adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Approuvé à l'unanimité

3 - vote des taux d'imposition de la commune délibération modificative - Délibération 2021/20

Le 29 mars 2021, le conseil a voté le taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.31%

Pour les communes, la suppression de la taxe d'habitation sera compensée par le transfert à leur profit de la Taxe Foncières propriétés bâties aujourd'hui perçue par les départements.

Le taux d'imposition est donc fixée à 13.31% + 22.87% soit 36,18%

La décision a été approuvée par 1voix contre et 13 voix pour

4 - Renouvellement de la ligne de Trésorerie Délibération 2021/21

Comme les années précédentes, je vous propose de délibérer pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie et d'en augmenter le montant à 80 000€ auprès du crédit agricole pour nous permettre de faire face à des difficultés .

Approuvée à l'unanimité

5 - Décision modificative du budget: Délibération 2021/22 et 23

Budget du multi service

Budget primitif chapitre 16 (emprunts et dettes assimilés): crédits ouverts de 11 884.00€. Or le montant à rembourser est de 12 376.82€. Il nous faut donc prendre une délibération pour affecter une somme supplémentaire de 492.82€ soit 12 376.82 €

Approuvée à l'unanimité

Facture des façadiers réunis:

Le compte 21318 a été provisionné d'une somme de 7213.46 pour le règlement des façadiers réunis (réfection du mur de l'école). Or la facture finale s'élevait à 7 232.32€ soit une différence de 18.86€. Cette somme a été prise sur le compte 022 "dépenses imprévues"

Approuvée à l'unanimité

6 - Installation d'un commerce ambulant	délibération reportée

Une coiffeuse ambulante a sollicité la Mairie pour s'installer à Saint Ennemond. Aucune suite n'a été donnée car il n'y a ni d'emplacement prévu ni de tarifs établis.

Mais cela paraît quand même intéressant. Je voudrais recueillir vos avis et éventuellement fixer les critères de locations.

Les conseillers sont d'accord à condition toutefois que le commerce ambulant ne fasse pas de concurrence aux commerçants locaux et demande au maire de se renseigner sur les conditions et les tarifs pratiqués dans les communes voisines.

7- Remplacement de Valérie Descoins au sein des commissions et des délégations.	Délibération 2021/24

Personnel communal : pas de volontaire-la commission fonctionnera avec les membres déjà en place

Pôle scolaire: pas de volontaire-la commission fonctionnera avec les membres déjà en place

Délégué conseil d'école: Adam Giraud

Sécurité, prévention et conformité: Anthony Jacquelin

CNAS: Franck Morizot

Correspondant défense: Sylvie Veniat

Alerte Préfecture: Anthony Jacquelin

8- Désignation d'un référent Ambroisie	Délibération 2021/25

Les préfectures des départements Auvergne ont sollicité toutes les communes afin qu'elles désignent un ou plusieurs Référents Ambroisie qui pourront accompagner la population dans la gestion de l'ambroisie afin de faire perdurer le dispositif de lutte mis en place.

Jean François Désiré se porte volontaire. Il sera secondé par Jean Pierre Mingre, employé communal.

9 - Remplacement des agents en cas d'absence inopinée.	reporté

Dernièrement, j'ai été confrontée à l'absence imprévue d'un agent. J'ai pris contact tout de suite avec le centre de gestion qui n'a trouvé personne pour la remplacer ni dans son fichier ni à pôle emploi. J'ai donc appelé l'ADEF mais même résultat: personne n'est disponible.

J'ai donc réfléchi à un moyen de remplacer les agents et j'ai pensé faire appel à des personnes de Saint Ennemond qui serait suffisamment disponible pour intervenir très rapidement à l'école maternelle, à la garderie, à la cantine (service ou cuisine). Naturellement ces personnes seraient rémunérées.

Les conseillers préconisent de contacter des personnes qui pourraient être intéressées et voir comment cela se présente avant de prendre une décision.

10 – Le pacte de Gouvernance de Moulins Communauté	Délibération 2021/26

Avis du conseil municipal sur le pacte de gouvernance

Approuvé à l'unanimité.

11 – attribution des subventions	Délibération 2021/27

- ACPG/CATM et veuves 138€
- Amicale Laïque 200€
- Club des aînés 138€
- Comité des Fêtes 200€
- Rando Loisirs 138€
- Saint Ennemond Sportif 200€

12 - Location du sous-sol de la salle des fêtes	Délibération 2021 /28

La Mairie reçoit des demandes de locations pour le sous-sol de la salle des fêtes. Or à ce jour, rien n'est prévu. Le Maire demande donc aux conseillers leur avis sur la question.

Le Conseil approuve cette décision à condition toutefois :

- Qu'une prise électrique soit installée pour que les locataires n'aient pas besoin de passer dans les locaux du Saint Ennemond Sportif
- Que la location soit réservée aux habitants de la Commune
- Que le sous-sol ne soit pas louée en même temps que la salle des fêtes ni les jours de match

Le prix de la location est fixé à 75€ (tables et chaises comprise);

Le montant de la caution s'élève à 300€

Le sous-sol ne peut accueillir plus de 50 personnes.

13 - Questions diverses

- Point sur le personnel

Embauche de M. Jean-Pierre MINGRE, 52 ans, en tant qu'agent technique contractuel à compter du 17 mai dans un 1er temps pour remplacer Nathalie Philippe, puis stagiaire en vue d'une titularisation à compter du 17 août 2021. Bienvenue à lui.

Josette Jaubert a repris le travail à temps complet le lundi 31 mai. Elle sera en doublon jusqu'au 13 juillet avec Perrine Rougeron. Mais nous n'aurons plus besoin des services de l'ADEF jusqu'à la rentrée.

Florence Lafort est arrivée à 1 an de congé pour maladie ordinaire. Elle a fait une demande de longue maladie et une demande de maladie professionnelle!Nous avons rendez vous le 15 juin au centre de gestion service de médecine préventive.

Nathalie Philippe est toujours en arrêt de travail pour accident de service. Elle m'a informé que son médecin la juge inapte pour le poste qu'elle occupe actuellement.

Stéphanie Vaxelaire est en congé maladie ordinaire jusqu'au 31/07/2021.

Perrine Rougeron et Ophélie Jédrusiak ont beaucoup d'heures supplémentaires à récupérer. Ce qui permettra à Ophélie de bénéficier des congés supplémentaires cet été. Quant à Perrine, je vais prolonger son contrat jusqu'à la fin juillet.

Du fait du retour de Josette Jaubert, le contrat de Perrine Rougeron ne sera pas renouvelé.

Si l'absence de Florence Lafort se prolonge, il faudra rechercher un contractuel pour la cuisine et le ménage. Aurélien Auberger ne sera plus disponible à la rentrée 2021/2022.

- Référent Pays d'art et d'histoire

Le service du Patrimoine de Moulins recherche un référent dans la Commune pour relayer les actions lors des journées du patrimoine et travailler avec chaque commune pour développer le tout nouveau Pays d'art et d'histoire. Aurore Tabaran se porte volontaire.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 2 septembre 2021 à la mairie à 19h

La réunion se termine à 21h25